

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Perrouse et Villers le Temple



Document à conserver

Version de mars 2025

L'édito du Maire

« Prévenir pour mieux réagir »

La sécurité des perrousiennes et des perrousiens est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un document destiné à la mairie qui permet de recenser et d'identifier nos risques majeurs et d'organiser la réponse à apporter. Le **Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM)** est une version simplifiée du PCS, destinée aux habitants.

Ce DICRIM vous donne les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènements liés à ces risques, mais vous rappelle aussi les actions à mener afin de réduire leurs conséquences.

Prenez connaissance de ce document et **conservez-le précieusement !**

C'est grâce à cette vigilance commune que nous pourrons continuer à vivre ensemble en toute sécurité. J'espère ne jamais avoir à mettre en pratique ce document...

Jean-Marie Henriot

Les risques majeurs

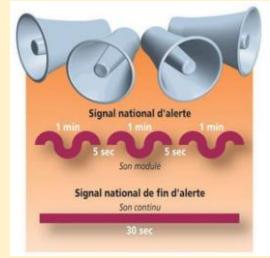
De quoi parle-t-on ? Un **risque majeur** est un évènement aléatoire d'origine naturelle, technologique, sanitaire ou sociétale qui se caractérise par sa **rareté** et un **impact fort** à bref délai sur les personnes, et/ou les biens, l'environnement, les réseaux et les infrastructures.

Inventaire des risques

- **Risque sismique** : la Haute-Saône est classée en risque faible à modéré.
- **Risque d'inondation** : en tant que commune bordée par un cours d'eau (L'Ognon) Perouse peut être affecté sur le bas du Chemin des près, ainsi que par des inondations par ruissellement sur les routes en cas de fortes pluies ou par débordement de ruisseaux ou de fossés.
- **Risque climatique** : vent fort, tornades, orages, foudre, neige abondante, grêle, froid extrême, verglas, canicule, sécheresse, etc.
- **Risque d'incendie** : en maison individuelle ou feux de forêts ou de récolte.
- **Risque technologique** : lié aux industries environnantes ou aux transports de produits dangereux. Cela inclut les risques chimiques, nucléaires, explosifs, etc.
- **Risque d'interruption de services** : coupures d'eau, d'électricité, de communication (Internet, 4G).
- **Risque lié aux rassemblements de personnes** : manifestations sportives ou festives, locations à la salle des fêtes, vide-greniers, concerts, etc.
- **Risque d'accident routier** : accident de la route dans la commune ou sur la RN57, accident de transport scolaire, de poids lourds, etc.
- **Risque médical** : sur personne individuelle, risque épidémique, etc.
- **Risque Cyber** : virus, cyberattaque, ransomware, etc.

Le rôle du maire en cas de risque majeur

Sauvegarder la population en mettant en œuvre différentes actions successives : Informer ; Alerter ; Mettre à l'abri ; Sécuriser ; Ravitailler ; Héberger ; Reloger ; Accompagner.



En cas d'alerte

Vous serez averti d'un risque majeur par l'un des différents moyens ci-dessous.

Soyez à leur écoute !

- Véhicule équipé d'un mégaphone
- Dispositif FR.ALERT sur votre téléphone portable
- Les médias, en particulier les radios locales et la télévision
- Le site internet de la commune : www.perrouse.org
- L'application Panneau Pocket sur smartphone
- La page Facebook de la commune : www.facebook.com/perrouse
- L'application CCPR – Pays Riolais
- Le porte à porte

Numéros d'urgence

112 ☎
NUMÉRO
D'URGENCE
EUROPÉEN

15 ☎
SAMU
SERVICE D'AIDE
MÉDICAL URGENT

17 ☎
POLICE
SECOURS

18 ☎
SAPEUR -
POMPIERS

114 ☎
NUMÉRO D'URGENCE
POUR PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES

115 ☎
HÉBERGEMENT
D'URGENCE

119 ☎
ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

3977 ☎
MALTRAITANCES DES
PERSONNES ÂGÉES
ET/OU HANDICAPÉES

3919 ☎
VIOLENCES
CONJUGALES

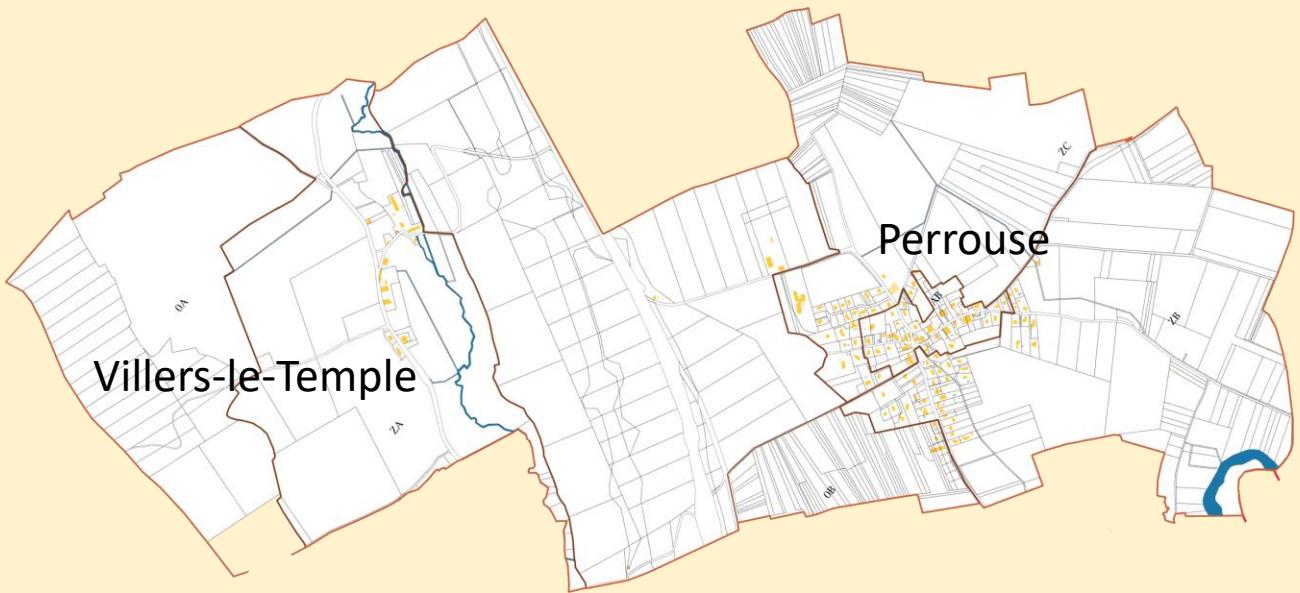


**BIEN ALERTÉ
BIEN PROTÉGÉ**



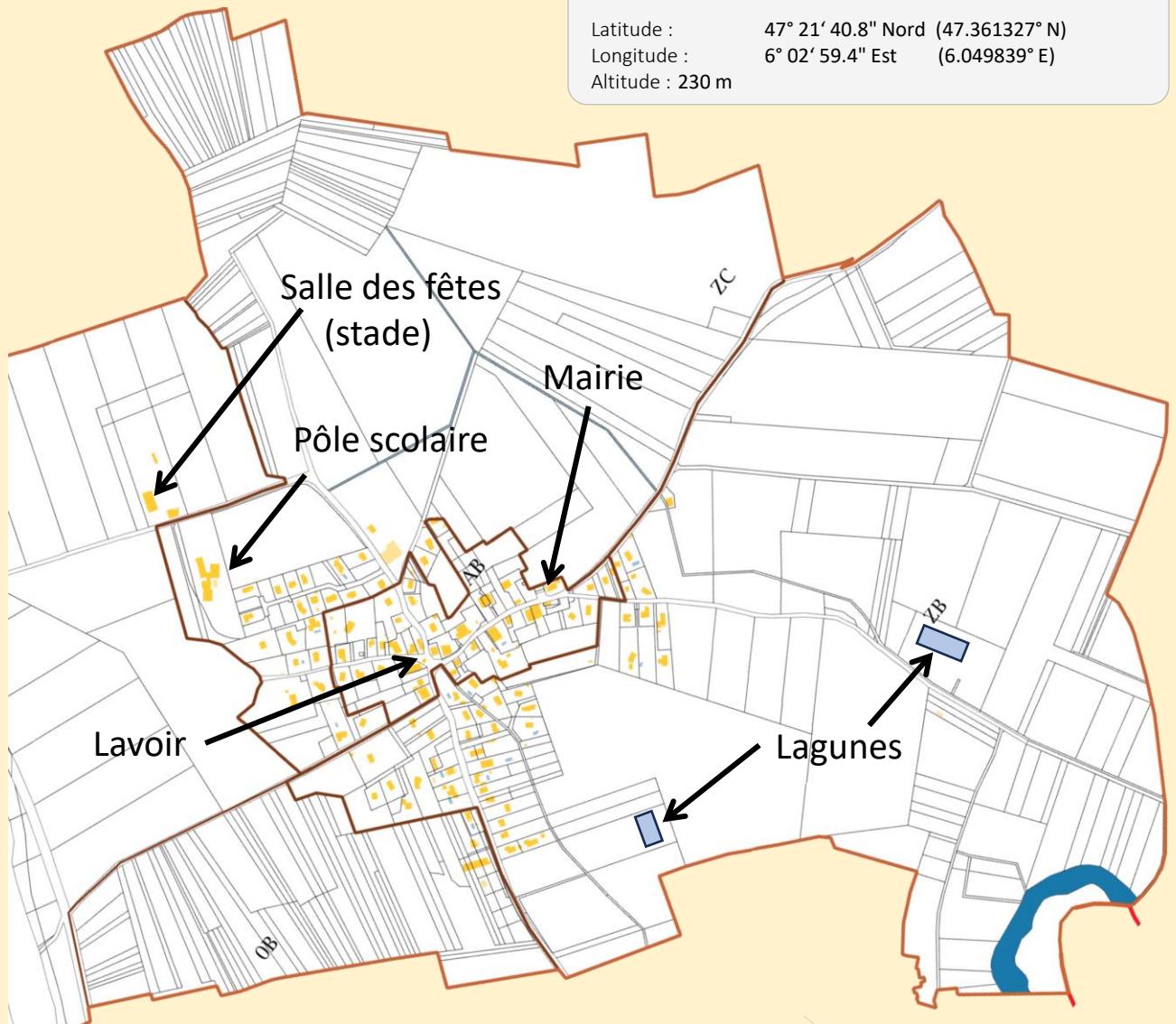
Astreinte eau : 03 84 91 78 07 (24h/24h)

Territoire de la commune



Site de la commune : www.perrouse.org
Page Facebook : www.facebook.com/perrouse

Latitude : 47° 21' 40.8" Nord (47.361327° N)
Longitude : 6° 02' 59.4" Est (6.049839° E)
Altitude : 230 m



Les quatre niveaux de vigilance météorologiques

Niveau 1 (vert) : pas de vigilance particulière

Niveau 2 (jaune) : soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique. Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux sont prévus (orages, coup de vent). Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

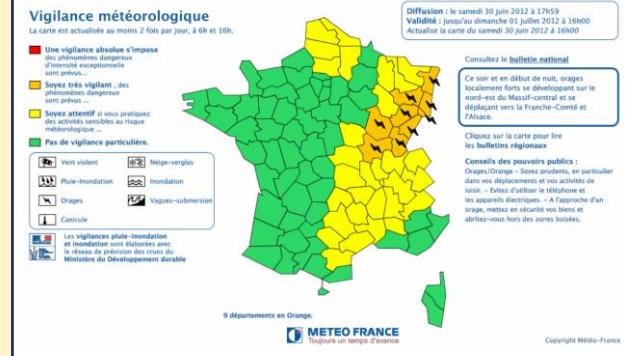
Niveau 3 (orange) : soyez très vigilant. Des phénomènes météorologiques et/ou hydrologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Niveau 4 (rouge) : une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes météorologiques et/ou hydrologiques sont prévus et peuvent conduire à des dégâts catastrophiques. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

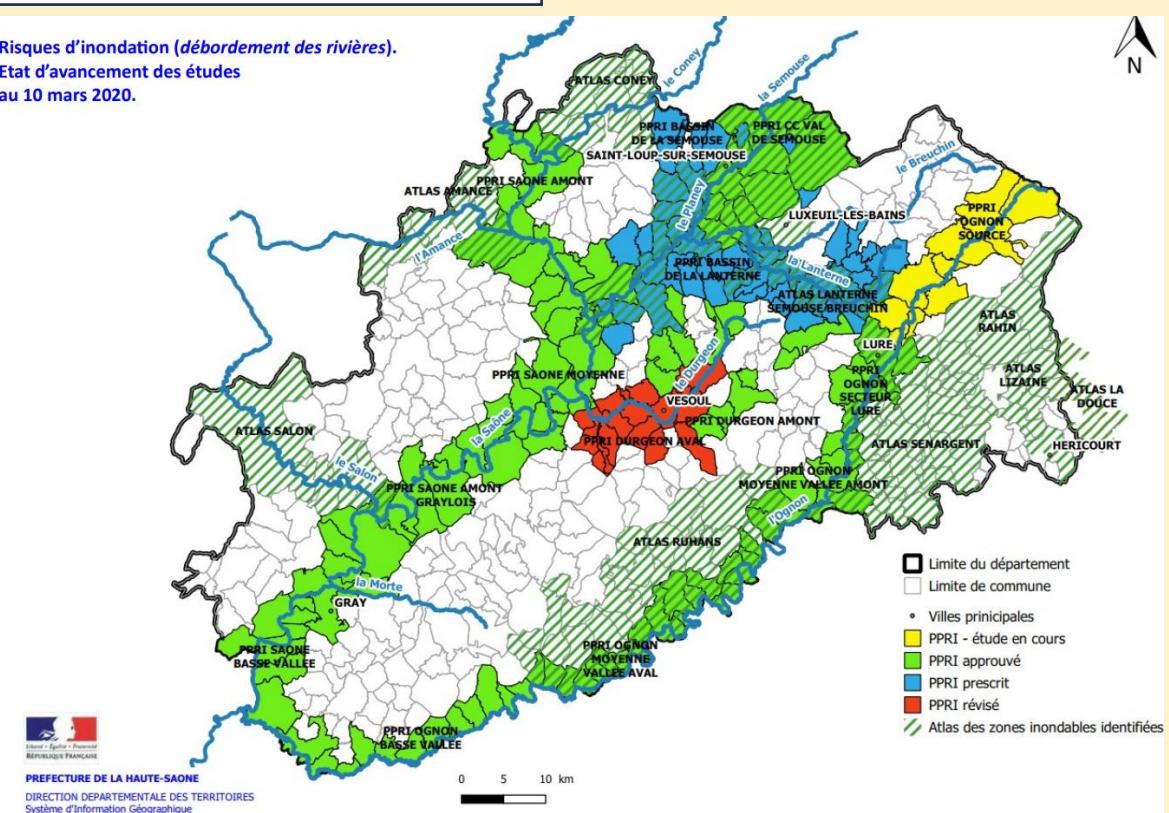
Si un département est placé en vigilance orange ou rouge, la carte de vigilance est accompagnée :

- D'un commentaire de Météo-France
- D'un texte de conseils de comportement élaboré par les pouvoirs publics

Des bulletins de suivi sur le phénomène dans chaque département concerné sont rédigés et actualisés en fonction de l'évolution de la situation.



Risques d'inondation (*débordement des rivières*).
Etat d'avancement des études
au 10 mars 2020.

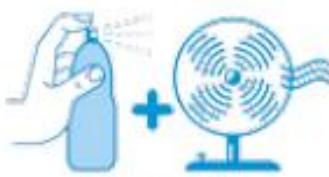


Le risque canicule

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte**,
j'ai un bébé ou **je suis une personne âgée**.
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.



CANIQUE, FORTES CHALEURS
ADOPEZ LES BONS RÉFLEXES

CANIQUE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

Appel gratuit depuis un poste fixe

Le risque sismique

Un séisme est un risque majeur pour lequel il n'y a pas d'alerte possible. Ce n'est pas le séisme qui tue mais les bâtiments.

À titre préventif, dans votre habitation :

- Repérez les points de coupure des réseaux d'eau, électricité et gaz.
- Fixez les meubles et appareils lourds. Déplacez ceux qui peuvent chuter.
- Préparez votre kit d'urgence.

Pendant les secousses

À l'intérieur :

- Abritez-vous sous un linteau ou une table résistante.
- Éloignez-vous des fenêtres.

À l'extérieur :

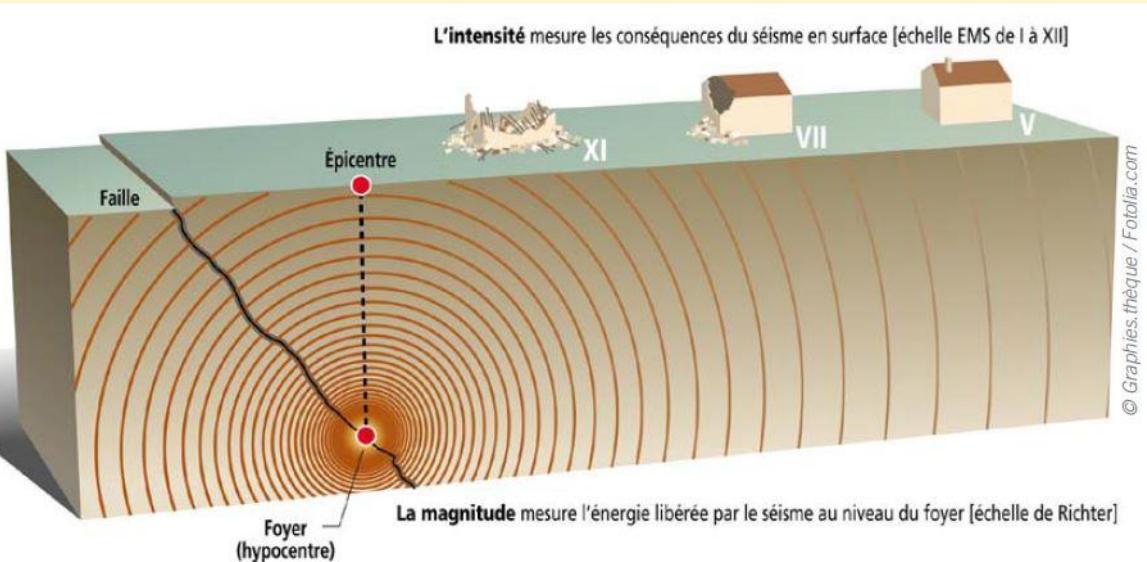
- Éloignez-vous des pylônes, constructions et arbres.
- Recherchez un emplacement dégagé.

En voiture :

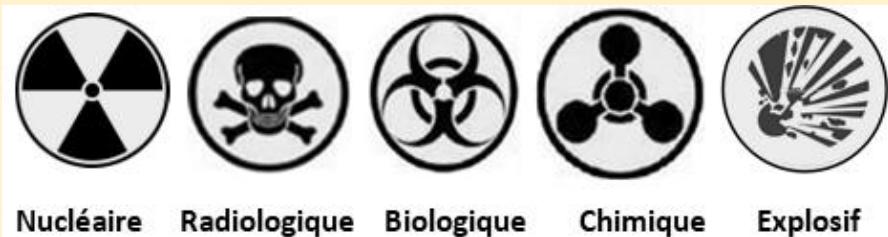
- Arrêtez-vous dans un endroit découvert.
- Attendez la fin des secousses à l'intérieur du véhicule.
- N'empruntez pas les ponts et tunnels.

Après le séisme

- Ne prenez pas l'ascenseur.
- Sortez d'un bâtiment.
- N'allumez pas de flamme.
- Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre.
- Éloignez-vous des bâtiments endommagés.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité.
- Attendez-vous à des répliques.
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence absolue.



Le risque technologique



Nucléaire Radiologique Biologique Chimique Explosif

En présence de fumées ou d'un nuage toxique :

- Enfermez-vous si vous ne pouvez pas quitter la zone en sécurité.
- Fermez portes et fenêtres, et obturez les grilles d'aération.
- Arrêtez la ventilation (VMC) et la climatisation.
- En cas de picotements ou des odeurs fortes, respirez à travers un linge mouillé ou un masque.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y seront protégés par leurs enseignants.
- Écoutez les radios locales.
- Préparez-vous à une éventuelle évacuation.
- Attendez les instructions officielles qui vous seront données.



Véhicules transportant des produits explosifs ou facilement inflammables

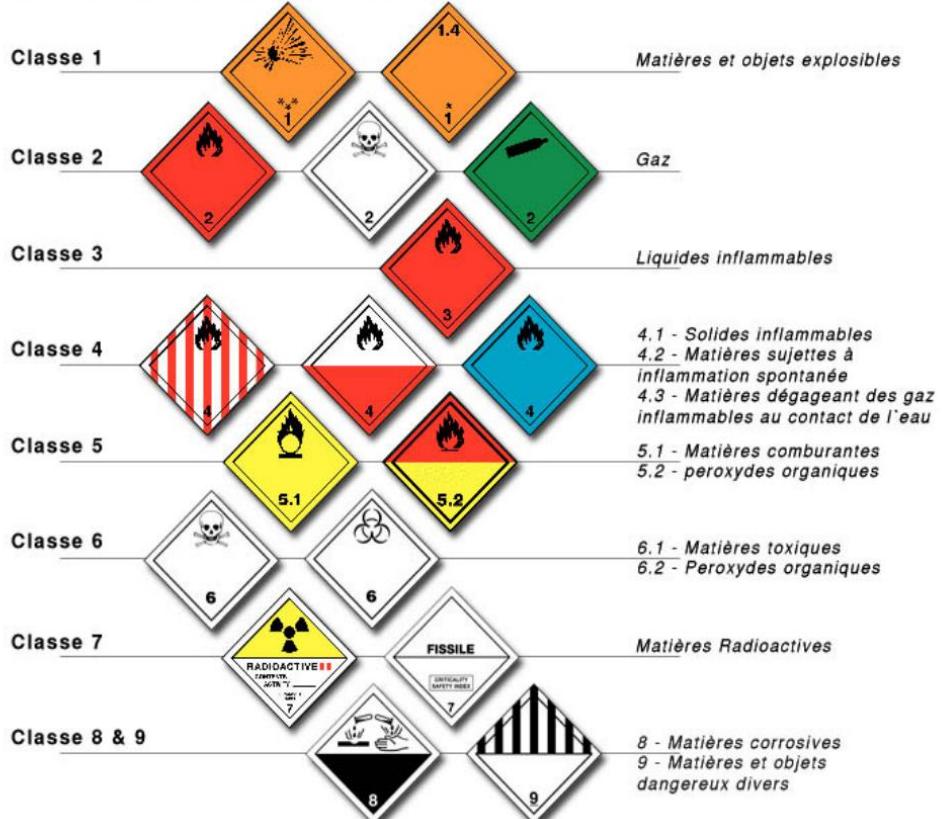


Véhicules transportant des produits de nature à polluer les eaux



Véhicules transportant des matières dangereuses

SIGNEALETIQUE APPLIQUEE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Le risque de feu de forêt ou de récoltes

Le territoire communal est occupé en grande partie par la forêt, qui représente une surface boisée de 124 hectares. Des habitations sont proches des zones boisées ou cultivées.

Quelle que soit la localisation de votre habitation, il est conseillé de prendre sans tarder, les mesures préventives adéquates :

- Créer un périmètre débroussaillé et élagué autour de sa maison
- Couper les branches ou les arbres trop proches des maisons, ou trop denses, qui pourraient propager le feu jusqu'aux bâtiments. Penser aux haies.
- Nettoyer les toitures et chenaux des feuilles qui pourraient transmettre le feu à la toiture.
- Éloigner de la maison les stocks de bois, les bouteilles de gaz, le mobilier de jardin et les jeux extérieurs combustibles.
- Stationner les véhicules au garage ou contre la maison à l'opposé de la venue du feu et les vitres fermées.
- Dégager et ouvrir les accès à l'habitation pour permettre l'arrivée de secours et faciliter leurs manœuvres.
- Signalez votre présence en cas de menace.
- Si vous êtes en voiture, n'en sortez pas et garez-vous si possible dans une clairière ou dans une zone dégagée et allumez vos phares pour être plus facilement repéré.

FEUX DE FORÊT LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGÉR

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



NI FEU
NI BARBECUE
aux abords des forêts



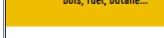
PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de ma voiture



PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES
les jours de risque d'incendie



PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON
bois, fuel, butane...



TÉMOIN D'UN
DÉBUT D'INCENDIE,
JE DONNE
L'ALERTE
en localisant le feu
avec précision



JE ME
CONFINE DANS
MA MAISON
elle est mon
meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

#attentionfeuxdeforet

attention-feux-foret.gouv.fr



Défibrillateurs automatisés

Deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont à disposition du public, en cas de besoin, sur la commune de Perrouse :

- Sous le préau de la mairie
- A l'extérieur de la salle des fêtes

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Le DAE peut être utilisé en attendant l'arrivée des secours.

Lors de la mise en service du DAE, une voix guide l'utilisateur pour positionner les électrodes et prévient avant de délivrer la décharge électrique, pour mettre en sécurité les personnes autour. L'appareil mesure le signal cardiaque et décide s'il faut délivrer la décharge ou pas. Des électrodes spéciales pour enfants sont également disponibles dans le DAE de la salle des fêtes.

ARRÊT CARDIAQUE



APPELEZ
LES SECOURS



MASSEZ



DÉFIBRILLEZ



ATTENDEZ
LES SECOURS



SCANNEZ-MOI
POUR TROUVER UN
DÉFIBRILLATEUR



DAE sous le préau de la mairie



DAE devant la salle des fêtes

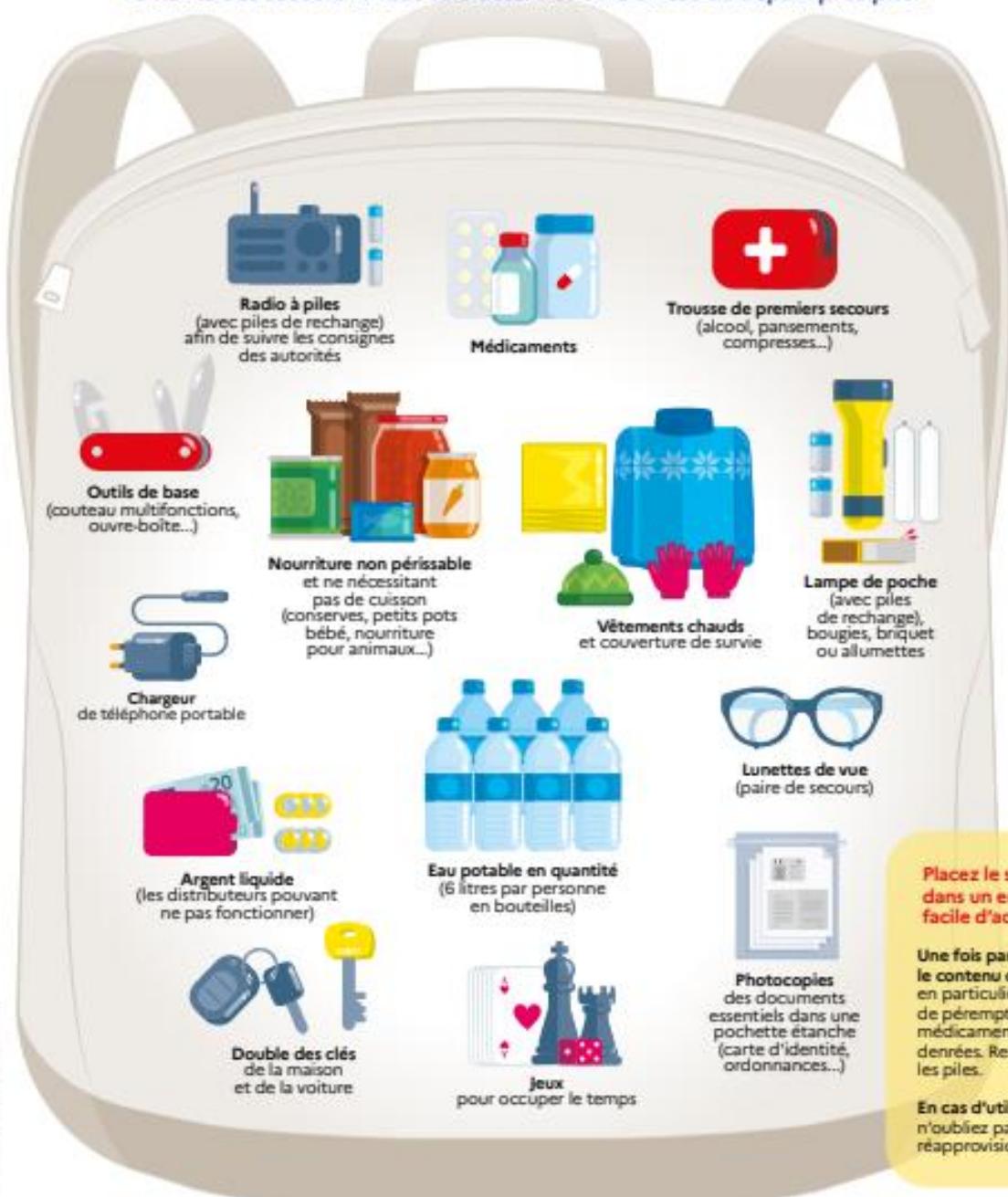
Préparez un kit d'urgence



Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Préparer son domicile

Savoir couper l'eau

Ne perdez pas de temps à chercher la vanne de coupure, en cas d'urgence. Localisez-la et préparez les instructions pour les membres de votre famille.

Emplacement de la vanne :

.....

Instructions :

.....

.....



Savoir couper le gaz

Emplacement de la bouteille de gaz ou de la vanne d'arrivée :

.....

Instructions

.....

.....

.....



Savoir couper l'électricité

Emplacement du disjoncteur général :

.....

.....

Instructions

.....

.....

Attention : en cas d'installation photovoltaïque, la coupure du compteur de la maison ne suffit pas à garantir l'absence de courant dans le circuit électrique de la maison. Un disjoncteur spécifique doit être disponible :

.....

.....

